



## **Qui dirige quoi à Malakoff ? Un projet illisible et incompréhensible !**

Suite à la suspension ce jeudi 22 octobre 2020 de la séance du CSE de Malakoff à l'initiative des élus de l'instance – une décision adoptée à l'unanimité ! -, les Organisations syndicales de l'établissement se sont associées, elles aussi, à l'unanimité à cette décision inédite.

**Elles interpellent la Direction du Pôle Outre-mer ainsi que la Direction générale de France Télévisions :**

### **Que se passe-t-il à Malakoff ? Y a-t-il une équipe aux commandes ?**

Que ce soit en session extraordinaire, comme le 14 octobre dernier, ou en session ordinaire, la présentation du projet de réorganisation de l'établissement de Malakoff suite à la disparition de la chaîne France Ô est incompréhensible :

- Manque cruel de documents fiables, compréhensibles, structurés et établis,
- Distribution hyper tardive – la veille – d'une partie des documents quand il y en a,
- Réponses évasives voire silencieuses aux questions des élus,
- Coordination inexistante des différents responsables de la réorganisation (entre la DRH et l'Equipe en charge de la Transformation par exemple),
- Absence en séance de responsables chargés de la réorganisation.

Face à cette situation ubuesque qui entraîne de facto l'incapacité pour les élus de comprendre le projet de la direction et encore moins d'en rendre compte aux salariés, les Organisations syndicales de l'établissement de Malakoff demandent à la directrice du Pôle Outre-mer, de bien vouloir procéder au plus vite à une mise à jour de ses services chargés de la présentation de son projet.

Les salariés attendent depuis longtemps un projet de restructuration du site de Malakoff, avec une véritable étude des emplois qui y sont liés et du service public. Nous ne comprenons pas pourquoi le point sur la RCC et les postes vacants a été amené devant les élus sans explication, sans personne capable de le présenter.

Les organisations syndicales soutiennent pleinement les élus de l'établissement et attendent avec impatience que des mesures soient prises au plus vite par la direction avec une équipe de direction (tous services confondus).

Nous exigeons que le CSE reprenne dans les meilleurs délais coordonné, uni et apte à présenter le dit projet aux représentants des salariés.

**Il en va non seulement de la crédibilité de la direction, mais aussi de la sauvegarde du site de Malakoff et de ses missions !**

*Malakoff, le 23 octobre 2020*